

509524-2026 - Konkursas

Prancūzija – Architektūros, statybų, inžinerijos ir inspektavimo paslaugos – MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LA RESTRUCTURATION PARTIELLE DU BATIMENT USLD SP20 SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER A RENNES (35)
OJ S 140/2026 23/07/2026

Skelbimas apie pirkimą arba koncesiją. Įprasta tvarka
Paslaugos

1. Pirkėjas

1.1. Pirkėjas

Oficialus pavadinimas: 35 CHU

E. paštas: t.blancveisse@ch-guillaumeregnyer.fr

Pirkėjo teisinė forma: Viešosios teisės reglamentuojama įstaiga

Perkančiosios organizacijos veiklos sritis: Sveikata

2. Procedūra

2.1. Procedūra

Pavadinimas: MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LA RESTRUCTURATION PARTIELLE DU BATIMENT USLD SP20 SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER A RENNES (35)

Aprašymas: Le marché à conclure est un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration partielle de l'unité USLD du bâtiment SP20 du CH Guillaume Régnyer - Site principal à Rennes. La durée du marché court à compter de sa date de notification jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux concernés par l'opération. Les éléments de mission de maîtrise d'œuvre portent sur une opération de réhabilitation au sens de l'article R.2431-5 du Code de la commande publique. Il s'agit Procédure avec négociation en application de l'article L2124-3 et des articles R2124-3 3° et R2161-12 à R2161-20 du Code de la commande publique. La mission confiée est une mission de base de maitrise d'œuvre comprenant : des études d'esquisse (ESQ), des études d'avant projet (AVP) : sommaire (APS) et définitif (APD), les études de projet (PRO); L'assistance pour la passation des marchés publics de travaux (ACT), Le visa des études d'exécution (VISA); La direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET); L'assistance apportée au maitre d'ouvrage lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR). Les missions complémentaires sont : études de Diagnostic (DIAG) et Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI). Les autorisations administratives sont à la charge du titulaire du marché public. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 4,5 millions € hors taxes

Procedūros identifikatorius: 73945421-14fe-464d-8c5c-436fe90d1b6a

Vidaus identifikatorius: GHT2026-22

Pirkimo būdas: Derybos su išankstiniu kvietimu dalyvauti konkurse ir (arba) konkursas su derybomis

Procedūra pagreitinta: ne

Pagrindiniai procedūros ypatumai: La consultation s'adresse à des équipes pluridisciplinaires de Maîtrise d'Œuvre choisies en fonction de leurs compétences, de leurs moyens techniques et de leurs références sur des opérations de même nature, notamment sur des opérations : De restructuration dans le domaine hospitalier ; De complexité équivalente (mise en

conformité sécurité incendie et/ou réaménagement de salles de bain), D'importance comparable (en surfaces et en montant financier). Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels soit en qualité de membre d'un groupement. Le groupement de maîtrise d'œuvre retenu devra être composé d'au moins : 1.Un mandataire, bureau d'études tous corps d'états ou groupement de bureaux d'études spécialisés ayant des compétences d'ingénierie en corps d'état techniques (électricité, CVC Plomberie, fluides médicaux, sécurité incendie) 2.Un architecte au sens de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou groupement solidaire d'architectes (présence obligatoire d'un architecte inscrit à l'Ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85-384 CEE du 10 juin 1985), 3.Un bureau d'études ayant des compétences en structure (qui peut être interne ou externe au bureau d'études mandataire), 4.Un coordinateur SSI (qui peut être interne ou externe au bureau d'études), 5.Un économiste de la construction (qui peut être interne ou externe au bureau d'études). Dans le cadre de la composition des équipes, le Maître d'Ouvrage souhaite imposer la règle suivante : Pour le mandataire, il ne sera pas possible de présenter plusieurs candidatures, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou de plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Ainsi un même prestataire ne peut être candidat que dans une seule équipe.

2.1.1. Tikslas

Sutarties objektas: Paslaugos

Pagrindinis klasifikacijos kodas (cpv): 71000000 Architektūros, statybų, inžinerijos ir inspektavimo paslaugos

2.1.2. Sutarties vykdymo vieta

Pašto adresas: 108 Avenue du Général Leclerc

Miestas: Rennes

Pašto kodas: 35000

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Šalis: Prancūzija

2.1.3. Vertė

Numatoma vertė be PVM: 400 000,00 EUR

2.1.4. Bendra informacija

Papildoma informacija: L'ensemble des dispositions relatives à la consultation sont disponibles dans le dossier de consultation. Une visite sera organisée avec les 3 candidats invités à soumissionner. L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales ou d'engager des négociations avec l'ensemble des soumissionnaires.

Teisinis pagrindas:

Direktyva 2014/24/ES

Sans objet

Taikoma tarpvalstybinė teisė: Sans objet

2.1.6. Pašalinimo pagrindai

Pašalinimo pagrindų šaltiniai: Pirkimo dokumentas

5. Pirkimo dalis

5.1. Pirkimo dalis: LOT-0001

Pavadinimas: MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE PORTANT SUR LA RESTRUCTURATION PARTIELLE DU BATIMENT USLD SP20 SUR LE SITE DU CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER A RENNES (35)

Aprašymas: Trois candidats seront retenus et admis à remettre une offre. La durée pendant laquelle les candidats seront engagés par leur offre est fixée à 120 jours à compter de la date de remise de la dernière offre déposée (offre finale). Il s'agit d'un marché public unique (pas de lot). Il s'agit d'un marché public ordinaire. Le marché public est traité à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement. Le candidat dont la proposition aura été retenue se verra attribuer une mission de maîtrise d'œuvre pour les ouvrages de type bâtiment, au sens du Livre IV « DISPOSITIONS PROPRES AUX MARCHÉS PUBLICS LIÉS À LA MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIC ET À LA MAITRISE D'ŒUVRE » de la deuxième partie du Code de la Commande Publique, complétée des missions complémentaires précisées dans l'acte d'engagement. Le contenu de la mission de maîtrise d'œuvre et les modalités de sa réalisation sont définis dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et dans le CCTP.

Vidaus identifikatorius: GHT2026-22

5.1.1. Tikslas

Sutarties objektas: Paslaugos

Pagrindinis klasifikacijos kodas (cpv): 71000000 Architektūros, statybų, inžinerijos ir inspektavimo paslaugos

Pasirinkimo galimybės:

Galimybų aprašymas: Au sens du droit communautaire, l'option est la suivante : Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires au sens de l'article R2122-7 du code de la commande publique.

5.1.2. Sutarties vykdymo vieta

Miestas: RENNES

Pašto kodas: 35000

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

Šalis: Prancūzija

5.1.3. Numatomas galiojimas

Galiojimas: 36 Mėnesiai

5.1.5. Vertė

Numatoma vertė be PVM: 400 000,00 EUR

5.1.6. Bendra informacija

Rezervuota dalyvavimo teisė:

Dalyvavimas nerezervuotas.

Dalyvavimas nerezervuotas.

Turi būti nurodyti sutarčiai vykdyti paskirtų darbuotojų vardai, pavardės ir profesinė kvalifikacija : Būtina nurodyti pasiūlyme

Iš ES fondų nefinansuojamas pirkimo projektas

Pirkimui taikoma Sutartis dėl viešųjų pirkimų (SVP): taip

Papildoma informacija: Afin de leur permettre de mettre en place une stratégie de prise en charge publique commune et graduée du patient dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité, les établissements parties se constituent en un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux

modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Seul l'établissement suivant est concerné par le présent marché public : - le CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER (CHGR). Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte du CH GUILLAUME REGNIER, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités du CH GUILLAUME REGNIER sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent du CH GUILLAUME REGNIER. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des ordres de service passés au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures, etc.). De ce fait, dans cette consultation, le terme « CHU de de Rennes » désigne l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Haute-Bretagne ». Le terme « CH GUILLAUME REGNIER » désigne l'établissement partie du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Haute-Bretagne ». L'opérateur économique produit : La lettre de candidature modèle DC1, ou équivalent ; La déclaration du candidat modèle DC2, ou forme libre, reprenant les mêmes éléments que ceux indiqués dans le règlement de consultation ; Pour l'architecte, conformément aux dispositions de l'article R. 2142-5 du Code de la commande publique, le candidat ou l'un des membres du groupement est inscrit à l'ordre des architectes pour les architectes français ou doit justifier par tout moyen équivalent, de son aptitude à exercer en France, pour les architectes étrangers ; Un dossier de candidature présentant : le chiffre d'affaires global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaires liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices ; une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public ; Le candidat, l'un des membres du groupement, ou un autre opérateur économique sur les capacités duquel le candidat ou le groupement s'appuie et sous réserve qu'il justifie de disposer desdites capacités pour l'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, doit justifier de disposer des compétences minimales suivantes : Un mandataire, bureau d'études tous corps d'états ou groupement de bureaux d'études spécialisés ayant des compétences d'ingénierie en corps d'état techniques (électricité, CVC Plomberie, fluides médicaux, sécurité incendie) Un architecte au sens de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture ou groupement solidaire d'architectes (présence obligatoire d'un architecte inscrit à l'Ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85-384 CEE du 10 juin 1985), Un bureau d'études ayant des compétences en structure, (qui peut être interne ou externe au bureau d'études), Un coordinateur SSI (qui peut être interne ou externe au bureau d'études), Un économiste de la construction (qui peut être interne ou externe au bureau d'études), Pour chaque compétence, le candidat présente librement pour les membres du groupement concernés, les certificats de qualification, étant précisé que le Pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent et notamment les certificats provenant d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Les informations des points qui précèdent seront reportées dans le « cadre de présentation du groupement » (annexe 2 au RC) pour l'ensemble de l'équipe, suivant le modèle fourni aux candidats. Dans le cadre de l'annexe 2, - Le mandataire présentera un maximum de 4 références récentes (moins de 5 ans) portant sur des opérations de restructuration dans le domaine hospitalier et présentant des caractéristiques comparables à l'opération, au regard notamment de : La nature de l'opération et la similitude avec le projet (opérations de restructuration dans le domaine hospitalier) L'importance des travaux en

précisant a minima la surface concernée (m²) par l'opération et le montant HT des travaux, De complexité équivalente (mise en conformité sécurité incendie et/ou réaménagement de salles de bain). Le mandataire devra présenter quatre références portant sur des opérations de nature, d'importance et de complexité équivalentes. La complexité équivalente s'entend d'opérations de mise en conformité incendie et/ou de réaménagement de salles de bains. Le mandataire devra présenter au moins une référence correspondant à chacune des complexités techniques - Les autres membres du groupement (ou sous-traitants) devront présenter au maximum 6 références pour l'ensemble du groupement réalisée durant les 5 dernières années (ou en cours de réalisation) portant sur des opérations de restructuration dans le domaine hospitalier et présentant des caractéristiques comparables à l'opération, au regard notamment de : La nature de l'opération et la similitude avec le projet (opérations de restructuration dans le domaine hospitalier, L'importance des travaux en précisant a minima la surface concernée (m²) par l'opération et le montant HT des travaux, De complexité équivalente (mise en conformité sécurité incendie et/ou réaménagement de salles de bain,). Le groupement devra présenter six références portant sur des opérations de nature, d'importance et de complexité équivalentes. La complexité équivalente s'entend d'opérations de mise en conformité incendie et/ou de réaménagement de salles de bains. Les autres membres du groupement devront donc présenter au moins une référence correspondant à chacune des complexités techniques invoquées. La fiche « cadre de présentation du groupement » (annexe 2 au RC) sera complétée par une fiche « présentation de références » (annexe 3 au RC) mettant en évidence les 4 réalisations présentées par le mandataire, suivant le modèle fourni aux candidats. Ces éléments seront à transmettre au format pdf et au format Excel (pour l'annexe 2) et power point (pour l'annexe 3). Le mandataire fournira une note de présentation permettant d'apprécier la pertinence et l'adéquation de la composition de l'équipe : moyens humains, techniques et financiers ainsi que la complémentarité des membres du groupement (capacité organisationnelle) - (Présentation sur une page recto maximum - police Arial 10). En cas de redressement judiciaire, une copie du jugement prouvant qu'il est habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public. Les offres seront jugées selon les critères pondérés suivants Critère 1 – Prix global et forfaitaire de la demande d'honoraires - 40pts Critère 2 – Capacité à se projeter dans le projet au travers de la méthodologie adaptée – 60pts o Pertinence de la méthodologie proposée au regard des enjeux du projet, appréciée au regard de l'organisation de l'équipe et la compréhension du programme ; o Analyse critique de l'enveloppe financière et modalités mise en œuvre pour garantir le respect de cette enveloppe ; o Pertinence du calendrier et des modalités opérationnelles envisagées, proposition d'optimisation du délai d'exécution du projet.

5.1.9. Atrankos kriterijai

Pasirinkimo kriterijų šaltiniai: Pirkimo dokumentas

Informacija apie dviejų etapų procedūros antrąjį etapą:

Mažiausias į antrąjį procedūros etapą kviečiamų kandidatų skaičius: 3

Didžiausias į antrąjį procedūros etapą kviečiamų kandidatų skaičius: 3

Procedūra vyks nuosekliais etapais. Kiekviename etape kai kurie dalyviai gali būti pašalinti

Pirkėjas pasilieka teisę skirti sutartį remdamasis pirminiais pasiūlymais ir be derybų

5.1.10. Skyrimo kriterijai

Kriterijus:

Rūšis: Kokybė

Pavadinimas: Critère 1 : Qualité et pertinence des références du mandataire; Critère 2 Qualité et pertinence des référence des autres membres du groupement; Critère 3 Pertinence et adéquation de l'équipe

Aprašymas: Les critères de sélection des candidatures sont précisés au règlement de consultation.

5.1.11. Pirkimo dokumentai

Pirkimo dokumentų adresas: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3041914?orgAcronyme=x7c>

5.1.12. Pirkimo sąlygos

Pateikimo sąlygos:

Pateikimas elektroninėmis priemonėmis: Privalomos

Pateikimo adresas: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3041914?orgAcronyme=x7c>

Kalbos, kuriomis galima pateikti pasiūlymus arba dalyvavimo prašymus: prancūzų kalba

Elektroninis katalogas: Draudžiamos

Alternatyvūs pasiūlymai: Draudžiamos

Dalyvavimo prašymų priėmimo terminas: 08/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Rytų Europos laikas, Vidurio Europos vasaros laikas

Sutarties sąlygos:

Sutartis turi būti vykdoma pagal globojamų darbo grupių užimtumo programas: Ne

Elektroninės sąskaitos faktūros: Privalomos

Bus naudojami elektroniniai užsakymai: ne

Bus naudojami elektroniniai mokėjimai: ne

5.1.15. Metodai

Preliminarioji sutartis:

Preliminariosios sutarties nėra

Informacija apie dinaminę pirkimo sistemą:

Dinaminės pirkimo sistemos nėra

5.1.16. Išsamesnė informacija, tarpininkavimas ir peržiūra

Tarpininkavimo organizacija: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Peržiūros organizacija: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Informacija apie peržiūros terminus: Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne

Organizacija, teikianti papildomą informaciją apie pirkimo procedūrą: 35 CHU

Organizacija, teikianti neinternetinę prieigą prie pirkimo dokumentų: 35 CHU

Organizacija, teikianti daugiau informacijos apie peržiūros procedūras: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Organizacija, priimanti dalyvavimo prašymus: 35 CHU

Organizacija, tvarkanti pasiūlymus: 35 CHU

8. Organizacijos

8.1. ORG-0001

Oficialus pavadinimas: 35 CHU

Registracijos numeris: 26350007600017

Miestas: RENNES

Pašto kodas: 35000

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Šalis: Prancūzija

Ryšių centras: Thomas Blanc-Veisse

E. paštas: t.blancveisse@ch-guillaumeregner.fr

Telefono numeris: 0299333923

Pirkėjo profilis: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Šios organizacijos vaidmenys:

Pirkėjas

Organizacija, teikianti papildomą informaciją apie pirkimo procedūrą

Organizacija, teikianti neinternetinę prieigą prie pirkimo dokumentų

Organizacija, priimanti dalyvavimo prašymus

Organizacija, tvarkanti pasiūlymus

8.1. ORG-0002

Oficialus pavadinimas: TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Registracijos numeris: 17350005900014

Pašto adresas: 3 Contour de la Motte

Miestas: RENNES

Pašto kodas: 35000

Šalies administracinis vienetas (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

Šalis: Prancūzija

E. paštas: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telefono numeris: 0223212828

Šios organizacijos vaidmenys:

Peržiūros organizacija

Organizacija, teikianti daugiau informacijos apie peržiūros procedūras

Tarpininkavimo organizacija

Skelbimo informacija

Skelbimo identifikatorius / versija: deaafe89-e92e-45a1-96e9-450ffcf3537d - 01

Formos tipas: Konkursas

Skelbimo rūšis: Skelbimas apie pirkimą arba koncesiją. Įprasta tvarka

Skelbimo porūšis: 16

Skelbimo išsiuntimo data: 22/07/2026 09:37:28 (UTC+02:00) Rytų Europos laikas, Vidurio Europos vasaros laikas

Kalbos, kuriomis šis skelbimas oficialiai skelbiamas: prancūzų kalba

Skelbimo paskelbimo numeris: 509524-2026

OL S numeris: 140/2026

Paskelbimo data: 23/07/2026